



**ETAT MAJOR GENERAL DES ARMEES
COMMANDEMENT ZONE MILITAIRE N° 2**



Prytanée Militaire de Saint-Louis

Tel. 33 961 98 66 / 77 333 02 29/ BP 404/ FAX 33 961 28 58
Direction des Etudes

*Tu a 14/12/2020
BONCO pour information
et administration
des élèves & directeurs
de l'école.*



N° 008/PMS/DE

Saint-Louis, le 01 décembre 2020

Le Directeur des Etudes

A

Monsieur l'Inspecteur d'Education et de la Formation de RUFISQUE 1

Objet : Concours d'entrée en 6° aux Ecoles Militaires Préparatoires
P.J. : Notice d'informations

Monsieur l'Inspecteur,

Nous avons le plaisir de vous remercier de votre permanente collaboration pour l'organisation du concours d'entrée aux Ecoles Militaires Préparatoires. En effet, votre appui et votre soutien ont favorisé un déroulement très correct de la session de 2020.

Cette année le concours aura lieu en principe le **mercredi 19 mai 2021**. Les dossiers d'inscription seront impérativement clôturés mi-mars.

Afin de permettre aux élèves de votre circonscription susceptibles d'être candidats de disposer du temps nécessaire pour la constitution des dossiers d'inscription, nous vous saurions gré de bien vouloir en informer tous les Directeurs des Ecoles placées sous votre autorité, qui prendront les dispositions nécessaires.

A cet effet, en attendant la parution par voie de presse de l'Arrêté Ministériel d'ouverture des inscriptions, nous joignons à cette lettre une notice d'information à diffuser pour une large appropriation des modalités d'accès aux Ecoles Militaires Préparatoires.

En temps opportun, une correspondance vous parviendra pour solliciter, comme à l'accoutumée, un centre abritant l'examen et des instituteurs pour la surveillance des épreuves.

Assuré de votre compréhension, nous vous prions, monsieur l'Inspecteur de recevoir l'expression de notre immense gratitude.

**Mamadou BA
Directeur des études
du Prytanée Militaire de
Saint-Louis**



**NOTICE D'INFORMATIONS SUR LE CONCOURS
D'ENTREE en 6^{ème}
AUX PRYTAINEES MILITAIRES**

1/ Conditions de participation au concours

- Etre de nationalité sénégalaise ;
- Etre régulièrement inscrit dans une classe de CM2 pendant l'année scolaire 2020/2021 ;
- Etre reconnu médicalement et physiquement apte à suivre la formation dispensée;
- Avoir une acuité visuelle au moins égale à 15/10 pour les deux yeux, sans verres correcteurs ;
- Pour les élèves ayant réussi, l'acuité visuelle exigée sera de 10/10 avec ou sans verres correcteurs pour chaque œil ;
- L'admission des élèves qui ont besoin de verres correcteurs est conditionnée par le port effectif de ces verres à leur arrivée à l'Ecole.

NB L'admission ne devient définitive qu'à l'issue de la **visite médicale d'incorporation** subie par tous les élèves ayant réussi dès leur arrivée à l'école, et après **production d'un certificat de nationalité sénégalaise**

En cas de constat d'asthme, de la forme grave de la drépanocytose de crise d'épilepsie ou de toute autre affection médicale incompatible avec la formation dispensée, le candidat admis est remis à ses parents et remplacé. Les élèves atteints d'énurésie (incontinence urinaire), sont définitivement exclus dès que le fait est établi.

2/ Composition du dossier de candidature

- ◆ Une demande sur papier imprimé (disponible au niveau des bureaux de garnison des Zones Militaires ou des Brigades de Gendarmerie ou à télécharger sur le site www.prytanees.sn) à remplir et à faire légaliser par le père, la mère ou le cas échéant par le tuteur légal (ce dernier devra fournir un certificat de prise en charge ou jugement de tutelle délivré par la Mairie ou le tribunal);

Contact : www.prytanees.sn / Tel 33 961 98 66 / Tel 77 333 02 59

- ◆ Un extrait de naissance. (Tout jugement supplétif sera rejeté.)
 - ◆ Deux photos d'identité,
 - ◆ Un certificat de scolarité de l'année scolaire en cours, attestant de l'inscription de l'élève en classe de Cm² en 2020/2021,
 - ◆ Un relevé des notes obtenues au premier semestre de l'année scolaire en cours,
 - ◆ Une enveloppe timbrée grand format portant l'adresse exacte du candidat,
 - ◆ Un certificat médical d'aptitude délivré par un **médecin militaire**,
 - ◆ Une copie du jugement ayant établi la tutelle si l'élève est sous l'autorité d'un tuteur (certificat de prise en charge),
- NB** : Un certificat de nationalité sénégalaise à fournir **après admission** et avant l'incorporation.

Remarque importante : La clôture des inscriptions est fixée au **16 mars 2021**, délai de rigueur.

Le concours se déroulera dans une vingtaine de centres, au choix des candidats, sur toute l'étendue du territoire national, en **mi-mai**.

3/ Les Epreuves du Concours

Les épreuves portent sur le programme de la classe du Cours Moyen 2^{ème} année (CM2) et sont au nombre de cinq :

- | | | |
|----------------------------|------------------|---------------|
| • Rédaction | durée 1 heure | coefficient 2 |
| • Dictée | durée 30 minutes | coefficient 1 |
| • Texte suivi de questions | durée 40 minutes | coefficient 2 |
| • Problème | durée 1 heure | coefficient 4 |
| • Opérations | durée 30 minutes | coefficient 2 |

4/ Orientation des admis

Les candidats admis seront orientés suivant leur classement à St-Louis(Sénégal), à Bingerville (Côte d'Ivoire), à Kadogo (B.Faso) à Katy (Mali), à Niamey (Niger), à Bembéréké (Bénin) ou à Libreville (Gabon).

NB : Toutes ces informations sont disponibles sur le site www.prytanees.sn avec possibilité de téléchargement de la demande d'inscription